



Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville
Ministère de la Santé et des Sports
Préfecture de la région Ile-de-France

ORDRE DES MEDECIN

07 JUL. 2009

Direction Régionale
Des Affaires Sanitaires et Sociales
d'Ile-de-France

Le médecin inspecteur régional
C.D. DE SEINE SAINT DENIS

à

Nom du Service **Inspection régionale de la santé**

Messieurs les Présidents
Conseils départementaux de l'Ordre des médecins

Affaire suivie par le Docteur Yolande SOBECKI

t : 01 44 84 21 57

f : 01 44 84 23 60

Courriel : yolande.sobecki@sante.gouv.fr

N/Réf :

V/Réf :

Paris, le 01 JUIL 2009

Objet : Plan canicule.

Dans le cadre des plans départementaux de gestion de la canicule, la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales d'Ile de France (DRASSIF) est chargée d'apporter son concours à la sensibilisation des médecins sur les actions et recommandations préconisées en cas de fortes chaleurs. Ces informations sont disponibles sur le site <http://www.sante-sports.gouv.fr> rubrique « canicule et chaleurs extrêmes » ainsi qu'au numéro de téléphone suivant : 0 800 06 66 66 (appel gratuit). Des supports d'information sont également disponibles à l'INPES ; ils comportent désormais 2 volets : « comprendre » et « agir » et tiennent compte, pour les précautions à prendre, des physiologies différentes des personnes âgées, des adultes et des enfants

Ces recommandations sont destinées aux professionnels de santé, et concernent en particulier les populations spécifiques ainsi que les personnes à risque soumises aux effets d'une canicule.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercie de me tenir informée de l'émergence de problème inhérent à une période de forte chaleur, en particulier sur la messagerie mise en place par la DRASSIF (dr75-alerte@sante.gouv.fr).

Je vous remercie de votre collaboration.

Docteur Anne DESOUCHES